ILS ONT TENU BON !
"JERICHO"
UN FILM PRODIGIEUX
AVEC LE CONCOURS DE LA
ROYAL AIR FORCE

LE TEMPS QU'IL FERA

Jusqu'au 17 février, à midi :

Ciel couvert, brumeux, brouillards locaux le matin. Vent variable faible nord à nord-est dominant. Température sans grand changement.

18-11-1946

France-soir

DÉFENSE DE LA FRANCE - FONDÉ SOUS L'OCCUPATION (14 JUILLET 1941)

5e Année. — N° 511 — 2 fr. DIMANCHE 17 ET LUNDI 18 FEVRIER 1946 100, rue Réaumur (Gut. 80-60) D

RÉPARATION RAPIDE
BIJOUX
8 PL. MADELEINE

6e DERNIÈRE

DES SECRETS ATOMIQUES LIVRÉS A UNE "PUISSANCE ÉTRANGÈRE"

22 savants canadiens ont été arrêtés

TRUMAN et MACKENZIE KING auraient CONFÉRÉ AU SUJET DE CE SCANDALE

OTTAWA, 16 février (A. P.). — La police canadienne a effectué aujourd'hui à Ottawa, aux premières heures de la matinée, une descente au domicile de nombreuses personnes appartenant ou ayant appartenu à des services officiels canadiens et procédé à l'arrestation de vingt-deux d'entre elles accusées d'avoir communiqué des informations secrètes concernant l'énergie atomique.

A l'issue de cette opération, M. Mackensie King, premier ministre du Canada, a annoncé qu'il avait nommé deux commissaires royaux pour diriger une enquête sur « des révélations de secrets et d'informations confidentielles faites à des tiers, et notamment à certains membres d'une représentation diplomatique étrangère à Ottawa ». Les commissaires seraient les juges Robert Tascheran et R. L. Kellog.

« Un certain nombre de personnes impliquées dans cette affaire — a ajouté le premier ministre canadien — parmi lesquelles on compte des fonctionnaires et des hauts fonctionnaires d'organismes gouvernementaux — vont être interrogées. »

Plusieurs des personnes arrêtées appartiennent ou ont appartenu au Conseil national des Recherches scientifiques, organisme officiel chargé de l'information en matière d'énergie atomique.

De graves charges pèsent sur douze au moins des prévenus.

Truman était au courant

Les origines de cette affaire remontent à de nombreux mois, précise-t-on officiellement et l'enquête avait commencé aussitôt après la fin de la guerre.

M. Mackensie King et le président Truman auraient conféré, lors des entretiens de Washington, sur les fuites dont on connaissait déjà l'existence.

Le gouvernement canadien ferait prochainement connaître quel est le pays dont certains membres du personnel diplomatique sont impliqués dans cette affaire.

L'Union soviétique mise en cause

D'après l'A.F.P., un poste de la radio canadienne a mentionné le nom de l'ambassade de l'U.R.S.S. à Ottawa comme la mission diplomatique qui pourrait être mise en cause dans l'affaire de la révélation d'importants secrets à des membres d'une légation étrangère, annoncée par M. Mackensie King.

A Washington, le département d'Etat ne fait aucun commentaire officiel.

On rapproche cependant cette information des révélations faites dimanche soir à la radio américaine par M. Drew Pearson.

Celui-ci avait déclaré que, d'ici trois semaines « le Canada connaîtrait l'un des procès les plus dramatiques de l'histoire et avait accusé certaines personnalités officielles canadiennes d'avoir communiqué à des agents soviétiques des secrets atomiques.

De son côté l'agence Exchange Telegraph déclare que, d'après les cercles autorisés d'Ottawa, la puissance étrangère mise en cause est l'U.R.S.S.

L'ambassade soviétique à Ottawa déclare ne rien savoir sur cette affaire. M. George Zarobine, l'ambassadeur, se trouve actuellement à Moscou.

Savant français arrêté

Une autre enquête est déjà en cours depuis plusieurs mois au sujet de transactions concernant l'achat de la mine d'uranium Eldorado par le gouvernement ; plusieurs arrestations ont déjà été opérées à ce sujet, notamment celle du savant français Marcel Pochon. Mais cette enquête a trait à la vente frauduleuse de radium et il ne s'agit pas là de la divulgation d'informations secrètes.

Un démenti ?

LONDRES, 16 février. — La radio britannique diffuse l'information suivante d'Ottawa :

Le ministre canadien de l'Armement a déclaré que les rumeurs suivant lesquelles des renseignements concernant particulièrement l'énergie atomique auraient été communiqués par un certain nombre de fonctionnaires à une légation étrangère sont dénuées de tout fondement.

Le « savant » Pochon inconnu en France

Le nom du savant français Marcel Pochon, qui serait impliqué dans le scandale atomique découvert au Canada, est absolument inconnu des organismes officiels français.

Ignoré aux Recherches scientifiques, c'est pour la première fois que le ministère des Affaires étrangères entend prononcer ce nom. Quant au bureau de l'Energie atomique duquel ce savant dépendrait, il est n'en est encore qu'au stade de l'installation.

DES FONCTIONNAIRES VICHYSSOIS SERONT MIS A LA RETRAITE

ainsi que ceux qui ont eu une attitude antipatriotique

Voici les dispositions essentielles de la loi concernant les fonctionnaires :

1° Révision des effectifs

Révision immédiate des personnels civils et militaires de toutes catégories.

2° Création d'un centre d'orientation et de réemploi des fonctionnaires

Ce centre comprendra des représentants de la direction de la fonction publique et des fédérations syndicales intéressées.

3° Catégories susceptibles de licenciement

D'abord, licenciement des auxiliaires titularisés depuis le 4 septembre 1939. Ceux-ci pourront être : ou mis à la retraite d'office, ou bénéficier d'une indemnité.

4° Suspension du recrutement

Tout recrutement est suspendu jusqu'au 1er janvier 1947, à l'exception du personnel ouvrier et de maîtrise des services ou établissements de caractère industriel ou commercial.

5° Mutations obligatoires

Les titulaires pourront, jusqu'au 1er janvier 1947, être mis d'office à la disposition temporaire d'autres administrations.

6° Mises à la retraite

Dans les trois ans qui suivront la cessation des hostilités, l'admission à la retraite pourra être prononcée d'office dès que les intéressés compteront 15 ans de service.

On commencera à mettre à la retraite les fonctionnaires nommés par le gouvernement de l'Etat français et ceux qui auront fait l'objet d'une sanction pour attitude antipatriotique (amendement Minjoz).

7° Limite d'âge

Pour la mise à la retraite, elle est relevée de 3 années sans pouvoir excéder 70 ans (4 années jusqu'au 31 décembre 1947).

Armand SALACROU directeur de la Radio ?

Parmi les diverses personnalités envisagées par M. Defferre, secrétaire d'Etat à l'Information, on prononce avec insistance le nom de M. Armand Salacrou. Ce dernier qui, croyons-nous, a été pressenti, n'a pas encore fait connaître sa réponse définitive.

Si M. Salacrou était nommé, son premier soin serait de faire appel à plusieurs membres de l'équipe : « Les Français parlent aux Français », et notamment à M. Jacques Duchêne.

M. BURCKHARDT ministre de Suisse ne quitte pas Paris

La presse a annoncé que M. le ministre Burckhardt aurait l'intention d'abandonner ses fonctions de ministre de Suisse à Paris. La Légation de Suisse est en mesure de démentir cette nouvelle qui ne repose sur aucun fondement.

Le ministre a assisté le 15 et assistera le 22 février, aux séances plénières du Comité international de la Croix-Rouge, à Genève.

Mme ROOSEVELT NE VIENDRA PAS A PARIS

Mme Roosevelt a visité, hier après-midi, Berlin. Elle était arrivée à midi à l'aérodrome de Berlin-Tempelhof où elle avait été accueilli par le général Clay et l'ambassadeur Murphy. Nous apprenons, de source bien informée, qu'elle ne viendra pas à Paris.

Le prochain Tour de France ignorera les Pyrénées ...et partira de Monaco !

Nous aurons cette année un Tour de France. Mais ce ne sera qu'un Tour de France « petit format ». Les coureurs — originalité imprévue — partiront d'une terre étrangère, la principauté de Monaco, pour accomplir ce simili-Tour de France qui les conduira en cinq étapes à Paris par le chemin des écoliers.

Les organisateurs hésitent encore sur la formule. Ils balancent entre un Tour de France symbolique et un Tour de France « synthétique ».

Réalistes et pratiques avant tout — ne serait-ce que pour contenter les mânes de feu Desgranges, qui fut le « Père du Tour » — les organisateurs adopteront sans doute la seconde solution.

Ce Tour de France de 1.300 à 1.400 km., qui empruntera les routes des grands cols des Alpes mais qui ignorera complètement les Pyrénées, se jouera vraisemblablement dans la dernière étape, Dijon-Paris, qui sera la plus longue avec ses 356 kilomètres.

Avec la présence des équipes de toutes les grandes nations cyclistes, l'épreuve conservera néanmoins un attrait exceptionnel et constituera en fait un digne prologue au prochain et vrai Tour de France, celui de 1947.

LE CHAMPION TRAINE 2 TRAMS AVEC SES DENTS

SAINT-SEBASTIEN, 16 fév. — Joe Carson, champion de force, a fait hier une démonstration. Il a traîné un tramways et sa remorque remplis de voyageurs en les tirant avec un câble qu'il tenait entre ses dents. Les deux véhicules pesaient 25 tonnes.

100 CLIENTS PAR JOUR à 1.000 francs par tête

Au 153 rue de Courcelles est bâti un grand immeuble moderne, le « Banville », où, selon l'étage, on peut jouer au tennis, faire du ping-pong, danser ou... manger.

Car depuis le 5 juillet 1945, la gérante du bar, Mme Huret, 32 ans, avait installé clandestinement à côté de son bar-restaurant. Elle y recevait en moyenne 100 clients par jour. Si bien qu'à la fin de la journée la recette s'élevait à quelque 100.000 francs.

Surprise par la direction du contrôle du ravitaillement, Mme Huret vient d'être envoyée au Dépôt.

COMME UNE CROIX SUR UNE TOMBE

Un « Dakota » s'est écrasé au sol, quelques minutes seulement après avoir quitté Croydon. L'hélice s'est plantée comme une croix, au lieu même où l'équipage a péri...

A 300 KILOMÈTRES, A VOL D'OISEAU, DE CONSTANTINE

Les indigènes ont péri écrasés dans leurs gourbis

Par avion, puis par jeep, sur une piste spécialement aménagée, M. Le Troquer a rendu visite aux sinistrés de ce séisme sans précédent en Algérie

(De notre envoyé spécial **Jean LABORDE**)

CONSTANTINE, 16 février (par téléphone).

Nous sommes aux confins sud-algériens, le pré-Sahara en quelque sorte. Le douar ? Quelques gourbis au milieu d'un désert de pierre et de terre. Hissé sur les restes d'un mur, un Arabe, burnous gris, dépenaillé, sa face cuivrée de soleil, interpelle M. Le Troquer.

— Que dit-il? demande le ministre.

L'interprète, coiffé d'un fez, traduit. Le Berbère est un sinistré du 12 février. Sa femme et son fils sont morts. Ils sont sous les décombres de la masure. Il n'a pas encore compris ce qui lui est arrivé, pourquoi la terre, vers 4 heures du matin, alors qu'il dormait, semblait se dérober sous lui, et comment sa maison s'est écroulée comme un château de cartes, alors que la nuit était si paisible, alors que la nature n'avait manifesté sa mauvaise humeur par aucun mouvement.

22 morts sur 300 habitants

Pourtant, dans ce petit douar de 300 habitants, 22 d'entre eux sont morts, une cinquantaine ont été blessés.

Ouled Abdi paie le triste privilège d'être l'épicentre du séisme. Pour arriver jusque-là, M. Le Troquer a fait une rude expédition. Il a d'abord pris l'avion à Alger, franchi toutes les chaînes de l'Atlas, atterri sur une piste égarée dans une immense plaine de sable, où on l'a embarqué dans une jeep. Il a suivi la grande rocade du sud, route qui coupe un désert aux chétives végétations. Il est passé à M'sila, un petit village au nom charmant qui veut dire « petit écoulement d'eau ».

Là, il a acheté quelques mandarines car la poussière desséchait les gorges. Mais à ce moment, il a quitté la route pour prendre une petite piste construite à son intention, car le sous-préfet de Sétif a soigné son ministre.

Pour lui éviter les 15 kilomètres à mulet que celui-ci devait faire, il a aménagé une sorte de passage pour le convoi de jeeps, une piste qui ne s'embarrasse d'ailleurs pas de scrupules, qui fonce droit devant elle, sans s'occuper des obstacles, qui escalade les monticules rocheux, descend dans les ravines, avale les lits des oueds desséchés et après une heure de secousses, au milieu du brouillard de poussière, la colonne est arrivée à bout de la piste.

Dès lors, d'un pas agile de chasseur, M. Le Troquer a escaladé le sentier rocheux et ainsi il est arrivé au douar Ouled Baddy où il a pu se rendre compte de la nature du sinistre qui venait de frapper la population misérable de cette région.

Nul doute qu'à quelqu'un qui a vu les immenses dévastations des bombardements, ce cataclysme puisse paraître peu impressionnant. Et pourtant, en quinze secondes, sur une superficie de près de 3.000 kilomètres carrés — presque un département français — 280 existences ont été anéanties.

Les indigènes qui avaient construit leurs gourbis en pierre ont été écrasés par la chute de leurs demeures. Mais

1 SUITE PAGE 2

MAMAN DE 4 GARÇONS elle a 3 jumelles

LILLE, 16 février (de notre correspondant particulier). — A Saint-Quentin, Mme Roulier, route de Cambrai, a donné le jour à trois jumelles. Mme Roulier est déjà mère de quatre garçons dont l'aîné n'a que quatre ans.

ÉLECTIONS DEMAIN AU PAYS DU MIRACLE

Si les Belges ont la "reconnaissance du ventre" ILS VOTERONT SOCIALISTE

Mais catholiques, communistes et démocrates chrétiens abordent aussi le scrutin avec confiance

(De notre envoyé spécial **René DUNAN**)

BRUXELLES, 16 février (par téléphone). — **Pour la première fois depuis sept ans, la Belgique va voter demain. Elle va élire 202 députés et 144 sénateurs.**

Pour les députés, le système de la répartition proportionnelle est appliqué intégralement. Aucune voix ne se perd. Mais beaucoup de scrutateurs, par contre, y perdent leurs mathématiques ! Car les méthodes de calcul utilisées en l'occurrence sont de nature à rebuter même un Inaudi. Il y en a 27 pages dans le « Journal officiel »...

Pour les sénateurs, il en va autrement : 101 sont élus au suffrage direct (ils doivent avoir au moins 40 ans). Ceux-ci, à leur tour, en choisissent 22 autres (co-optés) parmi les partis politiques; 21 sont élus par les conseils provinciaux. Enfin, il y a des sénateurs de droit : ce sont les princes du sang.

Les femmes ne votent pas, sauf 5.032 veuves de 1914-18. Mais elles sont éligibles.

Le dernier parlement élu, celui de 1939, se composait de 73 catholiques, 64 socialistes, 33 libéraux, 17 nationalistes flamands, 9 communistes, 4 rexistes et 2 indépendants.

Quel parti va récupérer les 21 sièges laissés vacants par les rexistes et les nationalistes flamands ? Nul ne m'a fourni, sur ce sujet, la moindre réponse.

La question royale

Un autre point sur lequel tout pronostic serait prématuré : l'avenir du roi Léopold III. Tout dépend de la composition du futur parlement elle-même très incertaine.

Les catholiques soutiennent le souverain dont, jusqu'à présent, le gouvernement de coalition des gauches refuse catégoriquement le retour.

Le principal grief des partis populaires belges contre Léopold est sa reddition de 1940. « Quel contraste fâcheux, disent-ils, avec la résistance acharnée d'Albert Ier à l'invasion allemande, de 1914 à 1918. Léopold III doit se souvenir — avec quelle amertume — du jour merveilleux où il rentra à Bruxelles, à cheval sur un petit poney, derrière ses parents que la foule acclamait. »

Le petit prince de 1918 connaîtra-t-il jamais une telle réception ? On peut en douter...

Au demeurant, la campagne électorale s'est déroulée dans le plus grand calme. Pour attirer les électeurs à certaines réunions, les candidats durent recourir même à des procédés de publicité alléchants, tels que : « La salle sera chauffée... »

On votera de 8 à 13 heures. Les abstentionnistes seront peu nombreux : ils risquent une amende ; s'ils sont récidivistes, la prison.

« Achille » est confiant

Le gouvernement escompte, bien entendu, un succès important. Il faut reconnaître qu'il ne se présente pas les mains vides devant le corps électoral.

A lui revient le mérite de ce que la Belgique est l'un des premiers pays libérés où se manifeste une véritable reprise économique.

A l'actuel premier ministre Achille Van Acker principalement. L'ancien docker de Bruges, devenu par la suite, un bibliophile averti, use volontiers, dans ses réunions électorales, d'un slogan à la Jules César : « J'ai promis, j'ai tenu. » Il fait recette. C'est le seul qui réussisse

2 SUITE PAGE 2

Quelques prix en Belgique

	Fr. belges	Fr. franç.
Beurre .... le kg	52,50	141,75
Café	27	72,90
Porc	45	121,50
Bœuf	40	108
Pommes de terre	1,50	4,05
Vin ..... le lit.	52,50	63,45
Costume homme	1.800	7.760
Chausset. . laine	45	121,50
Tailleur dame .	1.525	4.117,50
1 place cinéma exclusivité	20 et 25	47 et 56

L'ACCORD FRANCE-U.S.A. SUR LA RUHR n'est pas proche

WASHINGTON, 16 février (U.P.). — Au cours de sa conférence de presse d'hier soir, M. Byrnes a déclaré que les informations d'après lesquelles la France et les Etats-Unis ne seraient pas loin de réaliser un accord au sujet de la Ruhr et de la Rhénanie étaient inexactes.

Il a répondu par la négative à une question posée par un journaliste pour savoir si des progrès avaient été réalisés au sujet de la situation créée au Conseil de contrôle allié de Berlin par suite de la fréquence avec laquelle la France s'était servie de son droit de veto.

M. et Mme J.-P. Aumont ont une fille

HOLLYWOOD, 15 février (I.N.S.). — La vedette bien connue Maria Montez, femme de l'acteur de cinéma français Jean-Pierre Aumont, a donné le jour à une fille. Le bébé a reçu le prénom de Marie-Christine.

Pour la première fois le Régent ne votera pas

Les princes du sang, comme tous les citoyens belges, accomplissent toujours leur devoir de citoyen.

Seul le roi ne participe jamais au scrutin : le souverain étant au dessus des partis.

C'est ainsi que pour la première fois depuis sa majorité le prince Charles, actuellement régent, ne votera pas.

VOUS AVEZ JUSQU'AU 15 AVRIL pour faire votre déclaration pour l'impôt de solidarité

1° Le délai de déclaration de l'impôt de solidarité est prorogé jusqu'au 15 avril pour les personnes physiques (1).

2° Sont dispensés de déclaration, les ménages dont les charges de famille réduisent leur patrimoine à 400.000 francs, à la condition expresse qu'ils ne soient pas passibles de la taxe sur l'enrichissement qui est due lorsque celui-ci dépasse 50.000 francs pour un célibataire et 100.000 francs pour deux époux.

Voici d'ailleurs dans quelles conditions les ménages non soumis à la taxe sur l'enrichissement sont dispensés de déclaration pour l'impôt de solidarité :

Nombre d'enfants à charge	Patrimoine égal ou inférieur à
1	500.000
2	700.000
3	1.100.000
4	1.500.000
5	1.900.000
6	2.300.000

Pour les enfants non à charge, les chiffres ci-dessus sont ramenés à 450.000 francs pour un enfant, 550.000 francs pour deux, 750.000 francs pour trois, 950.000 pour quatre, etc.

(1) Rappelons que pour les « personnes morales », c'est-à-dire les sociétés et toutes les collectivités, le délai n'est prorogé que jusqu'au 1er mars.

FIN DE LA GRÈVE DES CHORISTES

Au cours d'une réunion qui s'est tenue hier soir à l'Opéra, les choristes des théâtres subventionnés ont décidé la reprise immédiate du travail.

La fédération du spectacle annonce, d'autre part, qu'une étude de la réorganisation des théâtres lyriques nationaux est en cours. Toutes les catégories professionnelles y sont intéressées.

Les conversations entre la fédération et les délégués se poursuivront pendant deux mois encore.

CYNIQUE, DÉSABUSÉ, BOUGON, LYRIQUE... 4 personnages, 1 seul artiste : Claude DAUPHIN

1 Le Bal des Pompiers : L'aspect dans lequel physiquement il se ressemble le plus. Olivier Grégeois, auteur dramatique, qui a eu des faiblesses sous l'occupant. Désinvolte, cynique, élégant...

2 Henri Grégeois, cousin du précédent. Prisonnier libéré, philosophe et désabusé. « Au Bal des Pompiers ce sont toujours les mêmes qui dansent. » Il est de ceux là...

Henri Cyregeois est de ceux là...

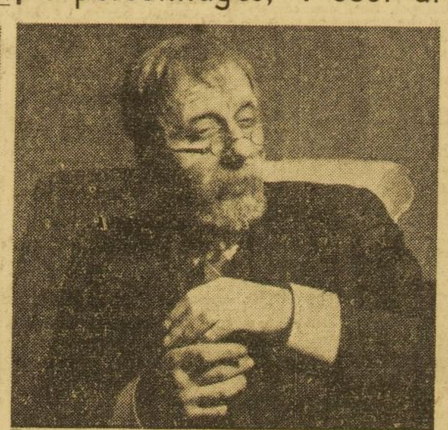

3 Camille Grégeois. Le père d'Henri et l'oncle d'Olivier. Le grand-père, l'ancêtre. Instituteur retraité, patriote. Lui aussi a « dansé » en 1914-1918. Et pendant l'occupation, il a dansé devant le buffet.

4 Enfin dans Grégeois de Bergerac. Son nez a coûté 25.000 francs ! Le film suit fidèlement la pièce de Rostand. Dans le Bal des Pompiers, Claude est successivement vieillard bougon, puis cynique, puis désabusé.

La Belle et le Monstre

OU

LE GRAND AMOUR DE MONSIEUR DE MIRABEAU

Récit historique de Henriette CHANDET

18

Transféré de prison en prison, en vertu de lettres de cachet obtenues contre lui par le marquis son père, le jeune Mirabeau, à Pontarlier, où il jouit d'une demi-liberté, fait, malgré sa laideur, la conquête de Sophie, la belle épouse du vieux marquis de Monnier. Leur liaison est découverte. Mirabeau, menacé du cachot, passe en Savoie, puis se réfugie à Lyon avec sa sœur, la marquise de Cabris, l'amant de celle-ci, Briançon et la jolie Jeanne de la Tour-Boulieu, dont il fait sa maîtresse. Seul, leur fidèle valet Saint-Jean connaît leur retraite. Deux sbires qui recherchent Mirabeau appréhendent Saint-Jean dans la rue.

Un interrogatoire serré

ABASOURDI, Saint-Jean se laissa entraîner. L'hôtel de ville n'était qu'à quelques pas et, dans le sous-sol, il y avait un poste de guet.

Muroni se fit connaître et montra la lettre de cachet qui lui prescrivait de courir sus au comte de Mirabeau, évadé de prison et rebelle à l'autorité du roi. Séance tenante, Saint-Jean fut introduit devant le commissaire, en présence de qui Muroni se mit en devoir de l'interroger.

— Tu étais à Thonon il y a trois semaines.

— Je ne suis, de ma vie, allé à Thonon.

— Greffier, dit froidement Muroni, inscrivez qu'il ment. Des témoins l'ont vu.

— Où tout au moins ils ont vu son nez, fit Moutiron.

— Tu es le valet de la marquise de Cabris, poursuivit Muroni.

— Je ne connais pas cette dame.

— Greffier, inscrivez qu'il ment. Des témoins l'ont vu devant la marquise chapeau bas.

— Qu'est-ce que ça prouve, s'écria étourdiment Saint-Jean.

— Tu viens d'avouer, imbécile. Donc tu es le valet de la marquise de Cabris. La marquise de Cabris est la sœur du comte de Mirabeau. Le comte de Mirabeau est un rebelle qui se soustrait à l'autorité du roi. Dis-nous où est le comte de Mirabeau.

— Je n'ai jamais vu le comte de Mirabeau.

— Greffier, dit pour la troisième fois l'implacable Muroni, inscrivez qu'il ment. Lorsque des témoins l'ont vu avec la marquise de Cabris, celle-ci était en compagnie de son frère.

Le poste de police, installé sous de vieilles voûtes, était frais en comparaison de la fournaise du dehors. Pourtant, la sueur continuait à perler au front de Saint-Jean.

— Sais-tu, demanda brusquement Muroni, ce qui attend les sujets du roi qui aident un malfaiteur à se soustraire à une lettre de cachet ? Demande-le à monsieur le commissaire.

— La prison, dit celui-ci.

— Et la torture, ajouta Muroni.

La torture ! M. Ie Malesherbes venait de l'abolir, mais cette décision humanitaire ne devait pas parvenir de si tôt à la police !

Saint-Jean commença à trembler.

Muroni parla bas au commissaire. Puis, à Saint-Jean :

— On va te montrer l'un des instruments qui t'attendent si tu ne te décides pas à délier ta damnée langue.

On apporta deux instruments hideux que le poste tenait en réserve pour impressionner les récalcitrants : deux billes de bois dans lesquelles on avait taillé grossièrement la forme d'un pied et d'une jambe. Muroni expliqua comment on plaçait dans ces empreintes les extrémités inférieures du patient et comment on serrait avec des coins de fer jusqu'à l'éclatement des os.

Saint-Jean trembla plus fort. Mais l'excès même de sa peur lui donna un sursaut d'héroïsme. Il se mit à crier :

— Je ne trahirai jamais mes maîtres. Torturez-moi !

— Ale un peu de patience, fit Muroni de sa voix froidement ironique. D'abord, fouillez-le.

Des sbires se jettèrent sur le pauvre Saint-Jean et, non sans le rouer de coups, lui arrachèrent ses vêtements. Un objet rond et pesant tomba sur le sol.

— Une bourse ! s'écria Moutiron.

Muroni ouvrit la bourse sur la table du commissaire : elle était pleine de pièces d'or.

— Voleur ! s'écria-t-il.

— Ce sont mes économies.

— A qui feras-tu croire, remarqua dédaigneusement Muroni, qu'un gueux comme toi puisse posséder tout cet or ? Il y en a au moins pour 1.500 louis.

— 1.200, rectifia Saint-Jean.

— Va pour 1.200. Tu les as volés.

— Non ! Ils sont à mes maîtres.

— Alors, tu les as volés à tes maîtres ! Ton compte est bon. La torture pour complicité de rébellion et la corde pour vol.

Saint-Jean se sentit défaillir. Ce n'était pas parce qu'il avait eu un cri d'héroïsme qu'il était un héros.

— Ouvrez donc les brodequins, ordonna négligemment Muroni.

On entendit crier les lugubres machines de bois.

— Déchaussez-le, dit encore Muroni.

Le commissaire ébaucha un geste. Il trouvait que la mise en scène allait trop loin et ne se souciait pas de donner de la mutilure aux gazetiers lyonnais qui eussent été trop ravis de révéler qu'un homme avait été torturé au poste de police dans les formes du moyen âge. Mais Muroni arrêta la protestation du magistrat en lui désignant Saint-Jean d'un clin d'œil.

De blême, celui-ci était devenu blafard.

— Ne fais pas l'idiot, dit-il. Réfléchis plutôt un peu. Le comte de Mirabeau est un grand seigneur. Si je l'arrête, que se passera-t-il ? Je le conduirai dans une bonne petite forteresse où il aura le service, la table et le couvert. Il pourra lire, écrire et chasser pour se divertir, et, dans quelques mois, son père, qui cherche surtout à le protéger contre ses créanciers, le fera mettre en liberté. Tandis que toi, si tu persistes dans ton silence, tu vas souffrir mille morts, tu seras estropié à jamais et tu passeras le reste de tes jours à pourrir au fond d'un cachot. Crois-tu que la partie soit égale entre M. de Mirabeau et toi ?

Saint-Jean se taisait toujours.

— Pour la dernière fois, parle, lui dit Muroni. Mirabeau est à Lyon.

— Oui.

Ce mot n'était qu'un souffle.

— Où se cache-t-il ? demanda Muroni.

— Je ne peux pas vous en dire davantage, larmoya Saint-Jean.

— Mettez-le dans les brodequins, dit tranquillement Muroni.

Le valet se débattait. Mais des poignes brutales le maintenaient sur le sol, pendant que Muroni, qui s'était emparé des instruments de torture, leur arrachait un grincement capable de glacer le cœur le plus vaillant.

Agenouillé à côté de l'homme terrassé, Muroni l'interrogeait avec passion.

— Décide-toi. Tu n'as plus qu'une minute avant de perdre tes jambes. Où se cache le Mirabeau ?

— Prochain feuilleton : —

Le Judas et le judas

LA BELGIQUE vote demain

SUITE 2

à remplir ses salles. Et pourtant, quel piètre orateur !

A la vérité, tout n'est pas magiquement devenu rose dans un pays auquel la guerre a fait perdre de 125 à 150 milliards de francs, soit de 28 à 34 % de la fortune nationale. Mais, comparée à la vie française, la vie en Belgique peut passer pour édénique.

Une manière de paradis

A quoi cela est-il dû ? A la réforme monétaire de la GUTT, qui permit de résorber l'excédent de billets mis en circulation lors de l'inflation délibérément organisée par les Allemands ; à l'importation en masse, ensuite, de produits alimentaires, rendue possible par un solde créditeur important en devises étrangères.

Aujourd'hui la situation alimentaire paraît à ce point rétablie que, à l'exception de la viande, du sucre et des matières grasses, le rationnement pourrait être supprimé.

Voulez-vous maintenant quelques prix : le kilo de beurre vaut 141 de nos francs, le café, 72, la viande 108, le sucre 27, les pommes de terre 4,05...

La bataille du charbon

En ce qui concerne la production houillère, d'importance vitale non seulement pour la consommation domestique, mais pour l'industrie, les transports et les affaires en général, le gouvernement a mis tous ses moyens en œuvre. La bataille du charbon n'est pas gagnée. Mais l'amélioration est sensible.

Reste à savoir si les Belges auront la « reconnaissance du ventre ». « Achille » est persuadé que les socialistes triompheront. Les catholiques, qui sont très actifs, croient eu aussi à un grand succès. Les communistes sont confiants.

Comme en France, il y aura un outsider, le parti démocrate chrétien. Celui-ci a son Schumann en la personne de Paul Levy, journaliste israélite converti et ancien speaker à la B.B.C.

Les jeux sont faits... Attendons les résultats.

René DUNAN.

La Légion d'honneur à deux héroïnes de « Défense de la France »

Dans la dernière promotion de la Légion d'honneur, nous relevons le nom de Thérèse de Rivière, actuellement en service en Indochine et, à titre posthume, notre camarade Hélène Rodrer.

Une messe à la mémoire des morts de « Défense de la France »

Mercredi, 20 février, 8 heures du matin, Mgr Chauveau célébrera à la chapelle des Invalides une messe à la mémoire des morts de *Défense de la France*.

(Publicité.)

Cette semaine est l'occasion à Cannes des festivités traditionnelles en l'honneur du mimosa, en ville comme au Casino municipal.

Tous les golfeurs de la Riviera se rencontrent sur les greens de Mougins et de Mandelieu.

Du 28 février au 3 mars, régates royales, gala bleu et blanc aux Ambassadeurs.

Le meilleur accueil est assuré au Miramar, au Grand Hôtel et dans tous les hôtels de la ville des fleurs et des sports élégants.

(Publicité.)

VILLE D'ALGER

CONCOURS SUR TITRES POUR LE RECRUTEMENT D'UN BIBLIOTHECAIRE-ARCHIVISTE

Traitement provisoire : 68.000 fr. à 168.000 fr., majoré de l'indemnité algérienne de 33 % et, le cas échéant, des allocations à caractère familial.

Déclarations de candidatures et pièces exigées devront parvenir en mairie, sous pli recommandé, le 9 mars 1946.

Renseignements : mairie d'Alger, Bureau n° 59.

(Publicité.)

COMPAGNIE PARISIENNE de DISTRIBUTION D'ELECTRICITE

Le Conseil d'administration du 5 février 1946 a arrêté les modalités de règlement de l'impôt de Solidarité nationale.

Le capital social sera, à dater du 15 février 1946, augmenté de 20 millions de francs et porté à 420 millions de francs. Les 80.000 actions nouvelles, ainsi qu'une soulte en espèces de 6.500.000 francs, seront réparties entre l'Etat et les sociétés actionnaires soumises à l'impôt.

PERDU

CHIENNE RIC

répondant au nom de « Dolly », Blanche, tache noire. M. Richard, 39, rue de Lancry, Paris (10e). Tél. ARC. 58-65

BONNE RECOMPENSE

(Publicité.)

Cie de Produits Chimiques et Electrométallurgiques

ALAIS, FROGES & CAMARGUE

Emission de 100.000 obligations de 5.000 francs, portant intérêt à 4 %, remboursables en 35 ans, à partir de la première année.

Coupon annuel de 200 francs.

Prix d'émission : 4.885 francs.

Jouissance du 15 février 1946.

Notice publiée au BALO du 11-2-46.

EN ALGÉRIE sur les lieux du tremblement de terre

SUITE 1

ceux qui avaient utilisé de la terre sèche, matériau plus souple, ont été plus favorisés. En général leurs gourbis ont tenu. D'autres, lorsque le toit, un toit fait de quelques centaines de kilos de terre, s'est écroulé, ont sauvé leurs occupants. La plupart des morts, d'ailleurs, ont péri par étouffement.

Quant aux constructions européennes, aucune d'elles n'a souffert. Il n'y a parmi les victimes que des indigènes.

Comment a-t-on connu ce sinistre dans ce pays ? Après être restés quelque temps hébétés, les indigènes ont réagi. Le cafd de chaque douar a envoyé quelques-uns d'entre eux, soit à cheval, soit à pied, et ainsi les autorités ont été prévenues assez longtemps après le sinistre, dont elles avaient perçu les secousses et dont elles ne pouvaient pas imaginer la gravité.

Pareil fait s'était produit il y a trois jours, mais il n'y avait eu que quatre ou cinq morts. Il fallait bientôt pourtant se rendre à l'évidence et se convaincre que cette fois, c'était très grave. A mesure que, des villages perdus dans le désert, arrivaient des messagers criant leur peur, on faisait le bilan. On envoyait des secours de Constantine, de Sétif. Des convois partaient, qui empruntaient des itinéraires invraisemblables, pénétrant jusqu'à des douars que ne rallaient jusqu'alors que quelques chameaux ou quelques mulets.

Quoi qu'il en soit, le bilan est terrible. Il est le plus fort qu'on ait jamais enregistré en Algérie pour une catastrophe de ce genre. Le nombre des blessés n'a pu encore être établi d'ailleurs. Ce n'est que dans quelques jours, à cause des distances, que l'on pourra en donner un compte exact.

En tout cas, c'est une catastrophe dont n'avaient pas besoin de pitoyables indigènes dont la misère se trahit par des burnous dépenaillés et des chaussures faites de chiffons et de corde. La sécheresse a tué moutons, dans la proportion de neuf sur dix. Ce cataclysme vient s'ajouter encore aujourd'hui à leur peine.

Jean LABORDE.

A propos des activités « vichystes » dans la zone française d'Autriche

Notre collaborateur Geo Kelber, dans un article où il dénonçait l'activité scandaleuse d'un certain nombre de Vichystois dans la zone française d'occupation en Autriche, avait mis en cause le colonel Coste et le commandant Gingol-Duprey.

Comment a-t-on connu ce sinistre dans ce pays ? Après être restés quelque temps hébétés, les indigènes ont réagi. Aussi Herrera a-t-il longtemps hésité à placer au centre de la ligne d'attaque Grégoire, l'homme en forme de l'équipe.

Mais Grégoire, demi-aile, abat un travail considérable et, de plus, il a pris la mesure de Vaucouleur, l'homme qui fait le jeu de l'attaque orléanaise.

L'équipe parisienne commencera donc dans sa formation normale, pour appeler ensuite Grégoire au centre de l'attaque si le besoin s'en fait sentir.

Par ailleurs, même si le public du Parc réserve un excellent accueil à l'équipe d'Orléans, il est probable que celle-ci regrettera l'ambiance jilloise et la chaude sympathie au milieu de laquelle elle évolua.

Et ce « changement d'air » ne sera sans doute pas l'un des moindres atouts du Stade.

Dany REBELLO.

Le Tribunal correctionnel de Nice a condamné à 3 mois de prison avec sursis et 1.000 francs d'amende le nommé Jean Bonnet, qui, le 15 août 1944, avait dénoncé à la Gestapo le docteur Lévy, qui fut déporté et mourut en Allemagne.

Le Tribunal a également